



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Compagnie des Eaux de Royan

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Compagnie des Eaux de Royan
13 rue Paul-Emile Victor 17640 VAUX-SUR-MER

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Compagnie des Eaux de Royan

13 rue Paul-Emile Victor 17640 VAUX-SUR-MER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société Compagnie des Eaux de Royan,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie des Eaux de Royan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part les observations suivantes :

Les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas le nombre de factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice, contrairement à ce que prévoit l'article D.441-6 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code. En outre, le nombre de factures émises non réglées à la date de clôture correspond un nombre de facture estimé en fonction de la facturation moyenne observée au cours la dernière session de facturation sur l'activité de vente eau.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une



incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 mai 2026

KPMG SA

.....

Marc BALDASSARI

Associé



COMPTES ANNUELS

CERCIE DES EAUX DE ROYAN

Société anonyme

13 Paul Emile Victor 17640 VAUX SUR MER

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025



Sommaire

BILAN.....	4
Bilan actif.....	5
Bilan passif.....	6
COMPTE DE RESULTAT.....	7
Compte de résultat.....	8
Compte de résultat (suite).....	9
REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS.....	10
Principes, règles et méthodes comptables.....	11
Faits significatifs.....	18
INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT.....	19
Actif immobilisé.....	20
Amortissements.....	21
Provisions inscrites au Bilan.....	22
Justifications de l'utilisation des provisions et dépréciations.....	23
Charges à payer.....	24
Produits à recevoir.....	24
Charges et produits constatées d'avance.....	25
Etats des échéances des créances et des dettes.....	26
Créances et dettes représentées par des effets.....	27
Impositions différées.....	28

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires.....	29
Composition du capital social.....	30
Variation des capitaux propres.....	31
Ventilation du chiffre d'affaires.....	32
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	33
Tableau filiales et participations.....	34
Effectif moyen.....	35
Rémunération des organes de direction et des dirigeants.....	36
Engagements hors bilan.....	37
Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices.....	38
DETAIL DES COMPTES.....	39
Produits à recevoir.....	40
Charges à payer.....	41
Charges constatées d'avance.....	42
Produits constatés d'avance.....	43



BILAN

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 000	14 203	797	2 260
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	15 000	14 203	797	2 260
Terrains	95 022	15 208	79 814	67 097
Constructions	888 930	820 226	68 703	5 484
Installations techniques, matériel	2 598 980	2 509 794	89 186	164 387
Autres immobilisations corporelles	2 632 960	2 289 839	343 121	532 706
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	14 383	0	14 383	25 100
TOTAL immobilisations corporelles	6 230 275	5 635 067	595 208	794 775
Participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	459 147	0	459 147	459 147
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	4 870	0	4 870	4 870
TOTAL immobilisations financières	464 017	0	464 017	464 017
Total Actif Immobilisé (II)	6 709 292	5 649 270	1 060 022	1 261 053
Matières premières, approvisionnements	367 687	0	367 687	658 678
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	367 687	0	367 687	658 678
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	4 354 122	188 635	4 165 487	4 049 117
Autres créances	1 833 855	0	1 833 855	3 401 116
Charges constatées d'avance	26 024	0	26 024	52 187
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	6 214 001	188 635	6 025 365	7 502 421
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	5 616	0	5 616	9 944
TOTAL Disponibilités	5 616	0	5 616	9 944
Total Actif Circulant (III)	6 587 304	188 635	6 398 669	8 171 043
Frais d'émission d'emprunt (IV)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	13 296 596	5 837 906	7 458 690	9 432 096

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 1 792 000	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	1 750 000	1 750 000
TOTAL Réserves	1 929 200	1 929 200
Report à nouveau	-449 302	1 315
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	438 912	-450 616
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	3 710 810	3 271 898
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	67 928	71 827
Provisions pour charges	41 512	204 309
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	109 440	276 136
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 320	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières	4 320	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	802 944	774 986
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	863 984	1 919 735
Dettes fiscales et sociales	1 018 586	1 903 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 559	0
Instrument financier à terme	0	0
Autres dettes	929 597	1 271 878
TOTAL Dettes d'exploitation	3 620 669	5 869 794
Produits constatés d'avance	13 450	14 266
TOTAL DETTES (IV)	3 638 440	5 884 060
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	7 458 690	9 432 095

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	1 301 792	0	1 301 792	1 047 027
Production vendue services	6 283 008	0	6 283 008	8 466 655
Chiffres d'affaires nets	7 584 800	0	7 584 800	9 513 682
Production stockée			0	0
Production immobilisée			14 150	5 131
Subventions			0	0
Reprises sur amortissements et provisions			446 822	1 516 506
Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			115 015	0
Autres produits			116 373	77 837
Total des produits d'exploitation (I)			8 277 159	11 113 156
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 134	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			809 470	2 356 922
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			290 991	234 175
Autres achats et charges externes			4 570 668	5 418 438
Impôts, taxes et versements assimilés			38 665	113 064
Salaires et traitements			1 376 409	1 497 039
Cotisations sociales			518 389	559 668
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	305 185	340 469
		Dotations aux dépréciations	0	0
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations	188 635	245 247
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	29 470	201 438
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			34 058	0
Autres charges			327 390	357 811
Total des charges d'exploitation (II)			8 490 465	11 324 271
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-213 306	-211 115
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			750 000	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	127 105
Reprises sur dépréciations			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			0	0
Produits de cessions d'immobilisations financières			0	0
Total des produits financiers (V)			750 000	127 105
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			79 356	293 062
Différences négatives de change			0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			79 356	293 062
RÉSULTAT FINANCIER			670 644	-165 957
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			457 338	-377 072

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	6 705	23 932
Charges exceptionnelles (VIII)	27 264	97 476
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-20 559	-73 544
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 133	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 033 864	11 264 193
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 594 952	11 714 809
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	438 912	-450 616

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

Principes, règles et méthodes comptables

PRINCIPES

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes a introduit des changements ayant un impact sur les comptes sociaux à compter du 1er janvier 2025. La première application de ce règlement est mise en œuvre de manière prospective et n'emporte à ce titre pas de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les principaux impacts pour la société sont :

- La comptabilisation en résultat exceptionnel (i) des seuls produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et (ii) des écritures relevant d'un régime purement fiscal restent comptabilisées en résultat exceptionnel (amortissements dérogatoires...)
- La suppression du transfert de charge, les produits étant imputés au crédit des comptes de charges correspondants.

L'application de ce nouveau règlement n'implique pas de retraitement des comptes 2024. Les changements ont été appliqués pour la première fois sur les comptes 2025 sans correction rétroactive des comptes 2024.

Les impacts sur l'exercice 2025 sont les suivants :

- reclassement de 80 957,08 € d'opérations considérées auparavant comme exceptionnelles vers le résultat courant au titre de cessions d'immobilisations ;
- ajustements de 888 111,96 € liés à la suppression des transferts de charges concernant des refacturations d'opérations diverses retraitées en chiffre d'affaires ;
- ajustements de 493 180,99 € liés à la suppression des transferts de charges concernant des refacturations de mises à disposition de personnel retraitées en chiffre d'affaires ;
- ajustements de 9 327,25€ liés à la suppression des transferts de charges concernant des honoraires retraités en autres charges externes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice. Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement sont inscrites à l'actif et amorties sur une durée de 3 ans.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Les fonds commerciaux liés à des contrats représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable sont inscrits en Fonds de Commerce et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat auquel ils sont attachés. Les immobilisations à durée de vie illimitée font l'objet de test de valeur à chaque clôture.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

Constructions	20 ans
Agencements	10 ans
Compteurs	10 ans
Outillage d'exploitation	4 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 8 ans
Véhicules spécialisés	8 ans
Micro-informatique	3 ans
Matériel de bureau	18 mois à 5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Changement de méthode de comptabilisation de la télérelève à compter du 01/01/2018

Les dépenses liées à la mise en place de la Télé Relève dans le cadre des contrats d'exploitation ont été reclassées d'immobilisations incorporelles en immobilisations corporelles.

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc...) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées à leur encaissement et sont reprises en résultat d'exploitation au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes. Les subventions ayant pour contrepartie des immobilisations non amortissables (ex : terrains) sont amorties linéairement sur 10 ans.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte. Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison. Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

- Dépréciation des immobilisations
- Dépréciation des créances rattachées à des participations
- Dépréciation des stocks
- Dépréciation des créances
- Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Suppression des Transferts de charges

Le règlement de l'ANC n° 2022-06 d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 supprime la technique du transfert de charges (article 1er nouveau : « À l'article 512-1, les mots « • les transferts de charges ; » sont supprimés »).

Situation	Pratique actuelle sur comptes 2024	Règlement ANC n°2022-06
Répartition des frais d'émission d'emprunt sur la durée de l'emprunt	Les frais d'émission d'emprunt sont comptabilisés au débit du compte 481 'Charges à répartir sur plusieurs exercices' en contrepartie du compte 79 'Transfert de charges'	Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés au débit du compte 481 "Frais d'émission d'emprunts". En pratique les honoraires sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte 62. Puis dans un deuxième temps, lorsqu'il est identifié que ces honoraires font partie des frais d'émission, le compte 627980 "Etalement des frais d'émission des emprunts" est crédité par le débit du compte 481.
Refacturations diverses	Crédit du compte 791	Crédit du compte 708 'Produits des activités accessoires' ou Compte 7084 'Mise à disposition de personnel facturée'
Remboursements reçus directement en compensation de charges de personnel	Comptabilisation en transfert de charges de personnel	Crédit du compte 649 'Remboursements de charges de personnel'
Indemnités d'assurance	Crédit du compte 79 en résultat d'exploitation ou exceptionnel en fonction de la situation	Crédit du compte 7587 'Indemnités d'assurance' ou Compte 757 'Produits des cessions d'immobilisations' selon la situation

Résultat exceptionnel

Le règlement ANC n° 2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 introduit une approche conceptuelle pour définir le résultat exceptionnel. Sont désormais comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ce règlement s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, notamment les opérations de restructurations et les opérations de fusions-Acquisitions
- Les écritures comptables d'origine purement fiscale, notamment celles liées aux provisions réglementées et amortissements dérogatoires,
- Les changements de méthode comptable que les entreprises sont amenées à comptabiliser en résultat, plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales,
- Les corrections d'erreurs, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Relations avec les entreprises liées

Toutes les transactions significatives avec des parties ont été conclues à des conditions normales de marché.

Consolidation

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

La quote-part de résultat revenant à SAUR est de 60.00%.

Commissaires aux comptes

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenus ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

Faits significatifs

Néant

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 000	0	10 000
Terrains		80 060	0	17 463
Constructions	Sur sol propre	514 988	0	7 170
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	306 182	0	60 589
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 643 425	0	19 375
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	141 491	0	28 750
	Matériel de transport	2 963 921	0	5 581
	Matériel de bureau et mobilier informatique	90 898	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		25 100	0	6 173
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		6 766 065	0	145 101
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		459 147	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		4 870	0	0
TOTAL (IV)		464 017	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		7 235 082	0	155 101

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	15 000	0
Terrains		0	2 500	95 022	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	522 158	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	366 771	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	63 820	2 598 980	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	170 241	0
	Matériel de transport	0	597 681	2 371 820	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	90 898	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		14 600	2 290	14 383	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		14 600	666 292	6 230 273	0
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	459 147	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	4 870	0
TOTAL (IV)		0	0	464 017	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14 600	666 292	6 709 290	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Fonds commercial		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 740	11 463	0	14 203
TOTAL I		2 740	11 463	0	14 203
Terrains		12 962	2 246	0	15 208
Constructions	Sur sol propre	510 960	1 505	0	512 466
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	304 725	3 035	0	307 761
Installations techniques, matériels et outillages		2 479 038	90 125	59 368	2 509 794
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	98 031	69 597	0	167 628
	Matériel de transport	2 475 639	126 889	570 575	2 031 952
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	89 934	325	0	90 259
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		5 971 290	293 721	629 943	5 635 067
TOTAL GENERAL (I + II)		5 974 029	305 185	629 943	5 649 270

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	0

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	71 827	72	3 971	67 928
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	21 704	22 198	21 704	22 198
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	9 100	7 200	9 100	7 200
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	173 505	12 114	173 505	12 114
TOTAL (II)	276 136	41 584	208 280	109 440
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	245 247	188 635	245 247	188 635
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	245 247	188 635	245 247	188 635
TOTAL GENERAL (I + II + III)	521 384	230 219	453 527	298 076
Dont dotations et reprises d'exploitation		218 105	446 822	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 114	6 705	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Justifications de l'utilisation des provisions et dépréciations

RUBRIQUES	Reprise Exploitation	Reprise Financière	Reprise Exceptionnelle	TOTAL REPRISES	Utilisation de la provision	Provision devenue sans objet	TOTAL UTILISATIONS
<i>Provisions autres litiges</i>	3 971	0	0	3 971	605	3 366	3 971
<i>Provisions litiges avec le personnel</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Provisions franchises accidents</i>	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour litiges	3 971	0	0	3 971	605	3 366	3 971
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour avantage au personnel durant l'emploi	21 704	0	0	21 704	0	21 704	21 704
Provision pour renouvellement MEM garantie	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour entretiens différés	9 100	0	0	9 100	9 100	0	9 100
<i>Provisions risques filiales NC</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres provisions pour charges NC</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Autres provisions pour risques NC</i>	0	0	0	0	0	0	0
<i>Provisions charges de fin de chantier CT</i>	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	173 505	0	0	173 505	173 505	0	173 505
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	208 280	0	0	208 280	183 210	25 070	208 280
Dépréciation titres de participations	0	0	0	0	0	0	0
Depréciation comptes clients	245 247	0	0	245 247	245 247	0	245 247
Dépréciation débiteurs divers	0	0	0	0	0	0	0
DEPRECIATIONS	245 247	0	0	245 247	245 247	0	245 247
TOTAL GENERAL	453 527	0	0	453 527	428 457	25 070	453 527

Charges à payer

Charges à payer	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTES FINANCIERES	4 320	0
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	863 984	491 410
Dettes fiscales et sociales	1 023 155	264 132
Autres dettes exploitation	926 406	6 095
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	5 559	4 660
Dettes fiscales	-4 569	0
Autres dettes diverses	3 191	0
TOTAL TTC	2 822 046	766 297
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		98 178
TOTAL HT	2 822 046	668 119

Produits à recevoir

Produits à recevoir	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	464 017	0
CREANCES D'EXPLOITATION		
Créances clients et comptes rattachés	4 354 122	2 795 508
Autres créances exploitation	1 662 521	12 855
CREANCES DIVERSES	171 334	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	0	0
DISPONIBILITES	5 616	0
TOTAL TTC	6 657 610	2 808 363
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		392 094
TOTAL HT	6 657 610	2 416 270

Charges et produits constatées d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	21 861	
Charges ou produits financiers	4 164	
Charges ou produits exceptionnels	0	
TOTAL	26 025	0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			4 870	4 870	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			4 870	4 870	0
Clients douteux ou litigieux			451 934	451 934	0
Autres créances clients			3 902 188	3 902 188	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			290	290	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			679	679	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		2 133	2 133	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 578 640	1 578 640	0
	Autres impôts		20 515	20 515	0
	Etat - divers		62 396	62 396	0
Groupes et associés			142 210	142 210	0
Débiteurs divers			26 991	26 991	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			6 187 977	6 187 977	0
Charges constatées d'avance			26 024	26 024	0
TOTAL DES CREANCES			6 218 871	6 218 871	0
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		4 320	4 320	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		863 984	863 984	0	0
Personnel et comptes rattachés		193 848	193 848	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		264 598	264 598	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	550 393	550 393	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	9 747	9 747	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 559	5 559	0	0
Groupes et associés		0	0	0	0
Autres dettes		929 597	929 597	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		13 450	13 450	0	0
TOTAL DES DETTES		2 835 496	2 835 496	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Créances et dettes représentées par des effets

Postes du bilan	Montants
Avances et acomptes versés sur commande	0
Clients et comptes rattachés	0
Disponibilités	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0

Impositions différées

Nature	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires						
Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
Congés payés	185 347		152 050	185 347	152 050	
Participation des salariés						
C3S						
Effort de construction						
Compte Epargne Temps						
Autres provisions non déductibles	51 882		42 535	51 882	42 535	
Plus-values de fusion						
Déficits fiscaux						
TOTAL	237 229		194 585	237 229	194 585	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			438 912
Impôts sur les bénéfices			-2 133
RESULTAT AVANT IMPOT			436 779
- Provisions pour investissements			
- Provisions sur immobilisation			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provisions spéciales de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluation dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			436 779

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Nombre au 31/12/2025	Valeur nominale
	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice		
Actions ordinaires	179 200			179 200	10,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
TOTAL	179 200			179 200	

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		3 271 898
Distributions sur résultats antérieurs		0
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 271 898
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		438 912
Solde	0	438 912
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		3 710 810

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	Variation
Répartition par secteur d'activité					
EAU	1 297 569	0	1 297 569	1 044 811	24%
ASSAINISSEMENT	-39 969	0	-39 969	-382 878	-90%
TRAVAUX	4 438 854	0	4 438 854	8 133 441	-45%
AUTRES VENTE DE BIENS	4 223	0	4 223	2 215	91%
AUTRES PRESTATIONS	494 068	0	494 068	710 897	-31%
PRODUITS ACCESSOIRES	1 390 055	0	1 390 055	5 195	26659%
TOTAL	7 584 800		7 584 800	9 513 682	-20%

**ENGAGEMENTS
FINANCIERS ET AUTRES
INFORMATIONS**

Tableau filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
CERA	150 000		100,00		150			14 179 710		
	-3 965 967							54 692		
SEPPA	300 000		100,00		10			18 366 947		
	526 213							-629 116		
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM)	37	
Ouvriers		
TOTAL	39	

Rémunération des organes de direction et des dirigeants

Rubriques	Organes		
	Administration (1)	Direction (2)	Surveillance (3)
- Avances allouées	N E A N T		
- Crédits alloués			
- Rémunérations allouées (4)			

(1) Conseil d'Administration, Gérant majoritaire ou minoritaire, Associés de Société en Nom Collectif, Membres de Société En Participation et Société de fait

(2) Président-Directeur Général

(3) Conseil de Surveillance

(4) La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas indiquée, conformément au décret n°94-663, car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Établi en EUR					
Nature des indications	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
I. Capital en fin d'exercice (1)					
a) Capital social (en EUR)	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000	1 792 000
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	179 200	179 200	179 200	179 200	179 200
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	22 312 139	17 390 512	10 924 230	9 513 682	7 584 800
b) Résultat avant impôts et participation, et dotations aux amortissements et provisions	1 691 169	1 728 972	892 897	-273 616	518 656
c) Impôt sur les bénéfices	105 165	420 306	-14 346	0	-2 133
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	26 533	224 667	0	0	0
e) Dotations aux amortissements et provisions	416 982	-14 176	636 939	177 000	81 877
f) Résultat net	1 142 489	1 098 175	270 304	-450 616	438 912
g) Résultat distribué au titre de l'exercice (1)	1 143 296	1 096 704	270 592	0	0
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts et participation, et avant dotations aux amortissements et provisions	8,70	6,05	5,06	-1,53	2,91
b) Résultat après impôts et participation, et dotations aux amortissements et provisions	6,38	6,13	1,51	-2,51	2,45
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	74	62	51	46	39
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 179 865	1 876 155	1 628 749	1 497 039	1 376 409
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	863 232	753 095	590 609	559 668	518 389

(1) Sous réserve de l'approbation par l'A.G.O. des comptes et de l'affectation des résultats

**DETAIL
DES COMPTES**

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Etat - produits à recevoir	12 855
Clients factures à établir	1 072 987 0
TOTAL	1 085 842

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
	0
Fournisseurs B&S - FNP CSP fournisseurs	101 429
Prov pour congés payés	107 837
CS prov. sur congés payés	44 213
Fournisseurs - FNP manuelles France métropole	76 479
Fournisseurs Force Motrice - FNP	77 200
Fournisseurs FNP Mat&Conso COUPA	202 173
Fournisseurs FNP immob COUPA	4 660
CAP RC & RCR	10 243
Autres CAP personnel	11 410
Taxe d'apprentissage	1 232
Prov CS RCR & RCL	4 200
Etat - Charge à payer	5 178
Fournisseurs FNP Eagle (Eagle TTC -ne pas utiliser)	11 847
Personnel CAP - Brut - C.E.T.	29 510
Prov prime eau	3 110
CAP Prime Vacances/Brut	15 901
Cpte Epargne Temps CS	12 099
prov CS prime eau	1 275
CAP CS Prime Vacances	6 520
Autres CS personnel	4 678
Charges à payer collectivités	6 095
Fournisseurs Frais de Contrôle - FNP	21 867
Contribution logement	6 726
Fournisseurs FNP STPD COUPA	416
	0
TOTAL	766 297

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charbon actif en grain	21 861	0	0
Location matériel administratif	4 164	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	26 024	0	0

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Travaux	13 450	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	13 450	0	0

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.